**Important**

En cours d’exécution de l’accord cadre et du bon de commande, le titulaire peut faire appel à un sous-traitant qui exécutera une partie des prestations commandées.

Pour ce faire, le titulaire et le sous-traitant doivent remplir avec précision **un DC4 « acte spécial de sous-traitance »**, disponible en annexe à cette fiche technique.

Après agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant par la Région par notification, les prestations sous-traitées peuvent donc démarrer. Il est rappelé que la sous-traitance totale d’un bon de commande au niveau du marché est strictement interdite.

Cependant, si un premier bon de commande n’a pas fait l’objet d’une sous-traitance, il est possible de sous-traiter la totalité des autres bons de commande car la sous-traitance totale s’apprécie sur le marché et non pas au niveau du bon de commande.

L’acte de sous-traitance doit être émis, validé, signé et adressé par le mandataire et non par un des membres du groupement.

**Les prestations sous-traitées doivent correspondre à l’objet du marché et donc à la zone géographique mentionnée.**

**Le DC4 à remplir**

* L’identification du pouvoir adjudicateur
* L’objet de l’accord cadre
* L’objet de la déclaration du sous-traitant
* L’identification du titulaire de l’accord cadre
* L’identification du sous-traitant
* La nature et prix des prestations sous-traitées
  + Pour les Parcours Métiers : Nombre d’heures Centre sous-traitées
  + Pour les Visas : Nombre de Visas sous-traités
* Lieux
* Les conditions de paiement : joindre un RIB
* Les capacités du sous-traitant
* Les attestations sur l’honneur du sous-traitant
* La cession ou nantissement des créances résultant du marché public
* Signatures des parties

**Le circuit de transmission**

Le DC4 dûment complété et signé par le titulaire et le sous-traitant sera à transmettre en recommandé, accompagné du DC2 (déclaration du candidat disponible sur le site MINEFI) à :

**CONSEIL REGIONAL CENTRE - VAL DE LOIRE**

**DGFREE - CELLULE DE GESTION - POLE MARCHES**

**9 RUE SAINT PIERRE LENTIN – CS 94117 - 45041 ORLEANS CEDEX 1**

**L’instruction et la notification du DC4 par la Région**

Une fois la réception du DC4, la Région assurera l’instruction des capacités du sous-traitant.

La Région notifiera soit par écrit sa décision d’agrément. La décision de la Région vaut démarrage des prestations sous traitées.

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  **declaration de sous-traitance[[1]](#footnote-1)** | **DC4** |

*Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d’accords-cadres pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l’entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l’offre soit après le dépôt de l’offre.*

|  |
| --- |
| **A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l’entité adjudicatrice)** |

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom de la personne morale :* | **Conseil Régional du Centre – Val de Loire**  **9 rue Saint Pierre Lentin - CS 94117**  **45 041 ORLEANS CEDEX 1**  **Tél : 02 38 70 30 30** |
| *Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article 109 du Code des marchés publics :* | **M. le Président du Conseil Régional Centre – Val de Loire** |
| *Comptable assignataire des paiements* | **Madame la Payeure régionale du Centre – Val de Loire** |
| *Numéro de l’accord cadre :* |  |
| *Numéro de marché EOS :* |  |
| *Numéro engagement  financier Bon de commande :* |  |

|  |
| --- |
| **B - Objet du marché public ou de l’accord-cadre** |

|  |  |
| --- | --- |
| *Objet du marché :* | **Achats de formation relatifs aux actions de formation**  PARCOURS METIERS  SAVOIRS DE BASE |
| *N° de Lot et Intitulé* |  |

|  |
| --- |
| **C - Objet de la déclaration du sous-traitant** |

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

*(Cocher la case correspondante.)*

une annexe à l’acte d’engagement remis par le candidat ;

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du …………. .

|  |
| --- |
| **D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l’accord-cadre** |

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom ou dénomination et adresse du titulaire :* |  |
| *Nom et prénom de la personne physique ayant le pouvoir d’engager le titulaire* |  |
| *Téléphone*  *Fax* |  |
| *SIRET et Code APE ou NAF* |  |

|  |
| --- |
| **E - Identification du sous-traitant** |

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom de l’organisme* |  |
| *Nom et prénom de la personne physique ayant le pouvoir d’engager le sous traitant* |  |
| *Forme juridique :* |  |
| *SIRET:* |  |
| *Code APE ou NAF :* |  |
| *Numéro et ville d’enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :* |  |
| *Adresse :* |  |
| *Téléphone :* |  |
| *Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 135 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)* | oui     non |

|  |
| --- |
| **F - Nature et prix des prestations sous-traitées** |

◼  **Nature des prestations sous-traitées** :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Pour les Parcours Métiers**  Nb total d’heures centre sous -traitées | : | Prix de l’heure centre \* | : |
| **Pour les Savoirs de base**  Nombre de Visas sous-traités | : | Prix unitaire du Visa \* | : |
| Montant prévisionnel des sommes à payer au sous traitant : | * Taux de la TVA : ………………………………….. * Montant maximum HT : ………………………….. * Montant maximum TTC : ………………………… | | |

Lieu de formation *(rappel : dans la zone géographique précisée dans le lot)* **: …………………………………………………………………………………...**

*\*Le prix unitaire Heure Centre ou Visa doit être identique à celui du titulaire*

|  |
| --- |
| **G - Conditions de paiement** |

◼ Compte à créditer :

*(Joindre un relevé d’identité bancaire ou postal.)*

|  |  |
| --- | --- |
| *Compte bancaire à créditer* ***(Joindre un relevé d’identification bancaire ou postal)*** | **Etablissement :**  **Domiciliation :**  **Code Banque :**  **Code Guichet :**  **N° Compte :**  **Clé :** |

◼ Le sous-traitant demande à bénéficier d’une avance :

NON  OUI

*(Cocher la case correspondante)*

|  |
| --- |
| **H - Capacités du sous-traitant** |

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l’entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant **pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières** :

* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………

|  |
| --- |
| **I - Attestations sur l’honneur du sous-traitant** |

Le sous-traitant déclare sur l’honneur :

1. ***Condamnation définitive :***

* ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l’article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l’Union européenne ;
* ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

1. ***Lutte contre le travail illégal :***

* ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l’Union européenne ;
* pour les contrats administratifs, ne pas faire l’objet d’une mesure d’exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

1. ***Obligation d’emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :*** pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés ;
2. ***Liquidation judiciaire :*** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l’article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l’objet d’une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
3. ***Redressement judiciaire :***ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d’une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l’accord‑cadre ;
4. ***Situation fiscale et sociale :*** avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s’être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l’organisme chargé du recouvrement ;
5. ***Marchés de défense et de sécurité :***

* ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
* avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

1. ***Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes* :**

* ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l’article L. 1146-1 du code du travail ;
* avoir, au 31 décembre de l’année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l’obligation de négociation prévue à l’article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

1. que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

|  |
| --- |
| **J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public** |

*(Cocher les cases correspondantes.)*

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous‑traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 qui est joint au présent document ;

OU

l’exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

|  |
| --- |
| **K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant** |

A , le A , le

|  |  |
| --- | --- |
| Le sous-traitant : | Le candidat ou le titulaire : |

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l’entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l’entité adjudicatrice :

|  |
| --- |
| **L - Notification de l’acte spécial au titulaire.** |

En cas d’envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)*

Date de la dernière mise à jour :

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A , le

1. [↑](#footnote-ref-1)